

Affaires indiennes  
et du Nord CanadaIndian and Northern  
Affairs Canada

www.ainc.gc.ca  
Complexe Place Jacques-Cartier  
320, rue Saint-Joseph Est, bur. 400  
Québec (Québec) G1K 9J2  
Téléphone : (418) 548-7743  
Télécopieur : (418) 548-3930

www.inac.gc.ca

230

DB2

Projet d'implantation du terminal  
méthanier Énergie Cacouna

Cacouna

6211-04-005

Votre référence - Your file:

Noire référence - Our file:

Le 4 avril 2006

Monsieur Michel Germain  
Président, Commission d'examen conjoint sur le  
projet du terminal méthanier Énergie Cacouna  
Bureau d'audiences publiques  
sur l'environnement (BAPE)  
Édifice Lomer-Gouin  
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10  
Québec (Québec) G1R 6A6

**OBJET : L'audience publique débutant le 8 mai 2006**

Monsieur,

La présente fait suite à la rencontre préparatoire du 26 avril dernier au sujet du projet d'implantation du terminal méthanier Énergie Cacouna par Trans Canada Pipelines Limited et Pétro-Canada.

J'aimerais préciser ici que, dans le cadre du processus d'évaluation environnementale du projet ci-haut mentionné, le ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada (MAINC) n'a pas pour rôle de se prononcer sur les impacts que pourraient avoir le projet sur les communautés autochtones concernées mais plutôt d'informer, au besoin, les autres ministères fédéraux, la commission et le public sur des sujets précis tels que la situation politique et sociale des Premières nations potentiellement touchées, le fonctionnement des conseils de bande en général, les programmes et services du MAINC et les processus sur les revendications territoriales.

Ainsi, le MAINC n'a pas pour rôle de répondre au nom des autres ministères et organismes fédéraux relativement aux impacts du projet sur les communautés autochtones. Il appartient aussi aux autorités responsables du projet de veiller à ce que les communautés autochtones soient consultées. Enfin, le MAINC n'a pas pour rôle non plus de parler au nom des communautés autochtones, lesquelles ont la responsabilité de faire valoir leurs préoccupations et points de vue par rapport au projet.

.../2

4

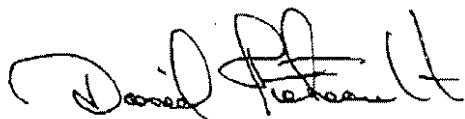
Canada

Imprimé sur papier recyclé - Printed on recycled paper

- 2 -

En espérant que ces informations vous seront utiles, je vous prie d'agréer,  
Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le gestionnaire, -  
Inscription, revenus et  
administration des bandes,  
Région du Québec



Daniel Tétreault

c.c. M. John Haemmerli, commissaire  
M. Jean-Thomas Bernard, commissaire  
M. André Côté, directeur général, MAINC